

Questions au Feuilleton

(en milliers de dollars)

	1977/1978	1978/1979	1979/1980	1980/1981	Avril/juin 1981 (3 mois)
Charlottetown	12.5	10.2	13.8	26.0	5.4
Halifax	404.0	500.8	517.9	517.1	119.0
Gander	11.0	11.4	7.1	4.8	2.3
Dorval	2235.0	2503.3	3097.0	3400.0	714.0
Mirabel	1604.4	1743.0	1717.5	1842.2	278.9
Québec	185.0	196.0	296.3	299.4	89.8
Ottawa	555.2	672.1	763.7	829.5	200.2
Toronto	5900.0	7114.0	7858.5	9418.0*	2,236.1
Regina	136.0	159.2	195.0	232.4	45.9
Saskatoon	128.0	165.0	196.4	231.0	67.1
Winnipeg	545.0	656.8	741.3	802.5	181.6
Calgary	1420.0	1030.0	1982.1	1955.0	562.0
Edmonton	662.0	670.0	751.2	1410.2	510.0
Vancouver	3200.0+	2316.8	2491.0	2973.0	746.7

2. b)(ii) Les recettes réelles de 1978 au 30 juin 1981 ont été de:

(en milliers de dollars)

	1977/1978	1978/1979	1979/1980	1980/1981	Avril/juin 1981 (3 mois)
Charlottetown	11.1	12.6	16.4	30.4	4.6
Halifax	387.5	408.2	498.5	576.6	87.8
Gander	6.4	Nil	10.4	10.0	6.0
Dorval	2574.4	2737.4	2888.8	3010.2	554.4
Mirabel	1713.2	1807.1	1602.3	1625.2	343.3
Québec	165.7	277.5	320.6	415.8	98.8
Ottawa	619.0	700.1	766.2	854.2	218.4
Toronto	6557.7	7307.1	8460.7	8157.9**	2366.5
Regina	153.9	181.2	199.7	217.1	62.2
Saskatoon	156.2	190.6	220.2	282.6	56.7
Winnipeg	642.1	706.6	738.2	722.9	143.6
Calgary	1074.5	1791.9	2156.6	2268.7	560.1
Edmonton	640.9	841.7	1204.4	1645.6	384.3
Vancouver	2048.2	2323.6	2757.0	3196.7	731.7

+ Préviation trop élevée.

* Préviation effectuée en fonction du volume de passagers uniquement.

**Les recettes réelles ont été moins élevées qu'en 1979-1980 en raison du volume moins grand de passagers et de la concurrence nouvelle d'installations en dehors de l'aéroport (stationnement et vols).

3. a) La hausse moyenne des redevances générales de stationnement est de 24.4 p. 100. b) Dans les cas (i) des parcomètres, (ii) des stationnements pour une courte période, (iii) des stationnements contrôlés de façon automatique, (iv) des stationnements contrôlés par un employé et (v) des stationnements considérés comme isolés par le ministère des Transports, les hausses moyennes respectives ont été (i) de 8.7 pour cent, (ii) de 20 p. 100, (iii) de 46.1 p. 100, (iv) de 33.6 p. 100 et (v) de 30 p. 100.

LA RECHERCHE SUR LES RADIATIONS NUCLÉAIRES

Question n° 3027—M. Cossitt:

1. Le gouvernement a-t-il l'intention de poursuivre des expériences sur l'effet des radiations nucléaires sur les chiens, y compris les nausées et les vomissements et, le cas échéant, a) quelles raisons justifient ces expériences et quels sont les nom et description de fonctions du plus haut gradé qui les a autorisées, b) font-elles périr les chiens d'une mort atroce?

2. Le gouvernement a-t-il pour principe de traiter les animaux humainement et, le cas échéant, comment justifie-t-il ces expériences?

Mme Ursula Appolloni (secrétaire parlementaire du ministre de la Défense nationale): 1 et 2. Voir la réponse apportée à

la question n° 3273 le 17 décembre 1981 et publiée dans le *hansard*, n° 279, page 14164.

LES PRÊTS ACCORDÉS À DES MINISTRES PAR LA SOCIÉTÉ DU CRÉDIT AGRICOLE

Question n° 3215—M. Beatty:

Un ministre en fonctions a-t-il déjà bénéficié, directement ou indirectement, de prêts de la Société du crédit agricole et, le cas échéant et dans chaque cas, quels sont a) son nom, b) le montant du prêt, c) la date (i) d'octroi (ii) de remboursement du prêt?

L'hon. E. F. Whelan (ministre de l'Agriculture): La Société du crédit agricole fait savoir que depuis l'ouverture de la première session de la trentième législature.

a), b), c)(i) (ii) Aucun. Les dossiers concernant les emprunts sont gardés pour la durée de chaque emprunt et une période additionnelle de cinq ans.

[Traduction]

Mme le Président: On a répondu aux questions énumérées par le secrétaire parlementaire.